Document generated on 04/16/2024 5:40 p.m.

Québec français

La norme et l'enseignement de la langue

Gilles Bibeau

Number 28, December 1977

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56629ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bibeau, G. (1977). La norme et l'enseignement de la langue. *Québec français*, (28), 18–20.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La norme et l'enseignement de la langue

Nous changeons de langue à travers notre existence comme nous changeons de forme, comme nous changeons d'amis, de milieu, d'idée et de centre d'intérêt.

Il est probablement plus facile de parler de la norme linguistique à partir de principes ou de règles abstraites relatives à la communication que de dire comment on aborde cette question dans la salle de classe. En effet, la perspective théorique est toujours simplifiée en ce sens qu'elle ne tient compte que d'une partie des faits ou qu'elle tente de généraliser, de réduire les faits à des moyennes. Cependant, son objectif, qui est de saisir le mécanisme qui gouverne ces faits dans ce qu'ils ont d'essentiel, n'en demeure pas moins indispensable à la réflexion sur les faits et à l'intervention pédagogique. C'est grâce à des études théoriques que des modèles de communication se sont dégagés et que des conclusions très importantes pour l'enseignement peuvent être tirées:

1. La langue est composée d'éléments et de structures arbitraires (qui font l'objet d'un accord volontaire) dans une très large mesure. Ce statut arbitraire du fondement linguistique a pour conséquence que la norme ne peut être étudiée du seul point de vue statique. La norme se forme à travers l'usage et l'usage se modifie constamment pour s'adapter aux besoins nouveaux de communication. Ainsi, il est sans doute plus utile de parler de «normalisation» que de «norme».

2. La communication se fait entre des interlocuteurs, dans des communautés linguistiques plus ou moins grandes dont la raison d'être est essentiellement fonctionnelle. Ainsi, il faut voir la communication linguistique à travers des circuits sociaux qui se définissent par des fonctions sociales communes.

3. La communication se déroule toujours dans des contextes précis où se réalise, dans chaque cas, un équilibre ad hoc entre le verbal et le non-verbal, entre l'explicite et le familier, entre le soutenu et le diffus selon l'intention et les qualités personnelles des interlocuteurs, leur rapport social (leur rôle, leur perception et leur connaissance réciproque), leur degré de connaissance du sujet abordé et leur conscience de la situation. Ainsi, les variables impliquées dans la communication sont loin d'être uniquement linguistiques.

Si ces conclusions très générales ne peuvent rendre compte de toutes les utilisations de la langue et du langage, elles peuvent du moins nous aider à comprendre et à expliquer la plupart des gestes concrets de communication. À ce titre, elles doivent être prises en considération lorsqu'on aborde la notion de norme dans l'enseignement de la langue. Cela au Québec encore plus qu'ailleurs, à cause de l'aspect politico-social de la question linguistique et du risque plus grand de voir jouer les préjugés linguistiques des uns et des autres. C'est quand la structure sociale est en changement qu'il faut se raccrocher à des principes de caractère universel pour ne pas basculer dans l'illusionisme ou dans le folklorisme.

Notre vision de la norme dans la pédagogie doit être moderne et tenir compte des progrès immenses de la linguistique, de la sociologie et de la psychologie du langage depuis les soixante-quinze dernières années, sans toutefois en être dépendante.

«L'état exact de la langue est celui que combattent les manuels.»
(Grandjouan)

1. La normalisation

Vue sous son angle dynamique, la norme, appelée alors normalisation, peut être considérée comme un phénomène régulateur des liens qui existent entre les membres d'une communauté linguistique et des rapports que cette communauté entretient avec son environnement. L'usage linguistique n'ayant aucune valeur *in se*, il s'acclimate constamment aux changements et aux besoins nouveaux, et cela de façon continue, sans arrêt et sans hiatus.

La normalisation linguistique est donc destinée à satisfaire aux changements nécessaires de l'usage et aux conditions dans lesquelles ces changements se font. C'est ainsi qu'on doit parler de la normalisation comme d'un phénomène solidaire d'autres phénomènes (non isolé dans le temps et dans l'espace).

Ces autres phénomènes, dont la normalisation linguistique est solidaire, même dépendante, ne sont pas de nature linguistique: ils sont de nature sociale, parce qu'ils visent un rajustement dans les rapports des usagers entre eux et/ou dans les rapports que chacun d'eux entretient avec l'environnement. Ces rajustements se font à propos de tout, à partir du changement de rôle de chacun jusqu'à l'addition de concepts ou d'objets nouveaux dans la communauté.

1.1 La normalisation individuelle

À travers son évolution dans la vie, chaque individu se place lentement au diapason linguistique des autres. Lorsqu'il perçoit des variations entre son usage et l'usage de certains autres, il s'accommode à leur usage et adopte les diverses variétés linguistiques selon leur importance sociale et leur distribution dans la communauté.

La supériorité culturelle qu'on attribue souvent, au Canada et au Québec, à la maîtrise de deux langues est en fait socialement illusoire ou tout au plus compensatrice.

Le vouvoiement est un bel exemple de normalisation chez les enfants actuels de 10 à 15 ans. Avant 10 ans, ils tutoient tout le monde; après cet âge, ils commencent souvent à vouvoyer leurs grands-parents, leurs professeurs, les personnes âgées, les inconnus, etc. Un second exemple est celui des jurons que les garçons surtout se mettent à employer avec leurs copains sans jamais les utiliser devant leurs parents, ou devant monsieur le curé, ou devant les dames, ou devant les adultes. Il ne fait pas de doute non plus que des changements linguistiques importants sont provoqués par l'instruction, par les exigences du travail, par les voyages et par le mode de vie.

Si on portait attention à ce phénomène de normalisation, on constaterait qu'il est permanent durant toute la vie chez chaque individu, à commencer par soi-même. Nous changeons de langue à travers notre existence comme nous changeons de forme, comme nous changeons d'amis, de milieu, d'idée et de centre d'intérêt. Je me rappelle très bien d'avoir observé, chez mes parents, une modification assez grande de l'usage linguistique, surtout à partir du moment où leurs enfants se sont disséminés à travers le Québec, qu'ils ont épousé des...étrangers et qu'ils sont revenus régulièrement avec leur famille pour les visiter. Leur grande hospitalité a sans doute accru leur disponibilité au changement linguistique.

1.2 La normalisation communautaire

La vie des communautés subit, à travers les années, des transformations plus ou moins rapides qui rendent les adaptations linguistiques nécessaires. L'avènement de la radio, puis de la télévision, l'organisation sociale (sports, activités culturelles, travail en industrie), la mobilité géographique, la disparition et la reconstruction de communautés linguistiques avec d'autres personnes (dans l'urbanisation), le développement accéléré de la science et de la technologie, etc., autant de sources de changement linguistique. Les accents se mêlent, les mots se trient et s'additionnent, les phrases se reconstruisent, les discours s'élargissent, etc.

Dans ce brassage social, ce ne sont pas des critères linguistiques qui déterminent principalement la forme de la normalisation ni son contenu: ce sont des critères psycho-sociaux qui font que tel élément linguistique est retenu, rejeté, ajouté, retranché.

On pourrait comparer le phénomène de la normalisation à celui de la bilinguisation. Lorsque deux personnes se rencontrent et qu'elles ne parlent pas la même langue (ou n'ont pas le même usage), il peut se passer deux choses: ou bien A apprend la langue (ou l'usage) de B, ou bien B apprend la langue de A. (Il est non seulement inutile mais contre la loi naturelle de l'économie que A et B apprennent tous les deux la langue de l'autre). Il y a cependant un problème issu de cette situation: lequel de A ou de B apprendra la langue de l'autre?

Dans ce cas, comme dans tous les cas de ce type, apprendre la langue (ou l'usage) d'un autre pour lui parler n'est pas une chose agréable ni facile et est perçu naturellement comme un geste de dépendance sociale par rapport à l'autre, puisque ce pourrait être théoriquement l'inverse. Des situations de ce genre se présentent couramment dans la vie moderne et sont traitées toujours de la même manière: c'est celui qui a besoin de parler à l'autre, parce qu'il y est forcé pour survivre, ou parce qu'il peut en tirer des avantages certains auxquels il tient plus qu'à son amour-propre, qui apprend la langue (ou l'usage) de l'autre. C'est donc la supériorité sociale, financière ou militaire de l'un qui impose sa loi sur l'autre. Le fait que ce dernier apprenne la langue du premier ne va pas non plus changer la situation sociale de l'un ou de l'autre. A aura démontré qu'il est supérieur à B et B l'aura admis. Malgré le fait que B parle deux langues (ou a deux usages), il n'est pas supérieur à A et n'est pas considéré comme tel ni par A ni par un C qui serait témoin de cette bilinguisation. La supériorité culturelle qu'on attribue souvent au Canada et au Québec, à la maîtrise de deux langues est en fait socialement illusoire ou tout au plus compensatrice.

La normalisation, comme la bilinguisation, est imposée sur chaque individu et sur chaque communauté comme une sorte de fardeau social où les avantages qu'on en tire sont souvent contrebalancés par le sentiment d'infériorité dans lequel elle place le «normalisé». (C'est sans doute pour se libérer de ce sentiment que les normalisés deviennent très souvent, lorsqu'ils en ont l'occasion, des normalisateurs.)

1.3 La normalisation artificielle

Le type de normalisation que je viens de décrire correspond à ce que j'appellerais la normalisation naturelle, c'est-à-dire qui se déroule dans des contextes de nécessité ou de convenance sociale. Dans les discussions que nous avons depuis longtemps sur la norme, cependant, on se réfère souvent à ce que j'appellerais la normalisation artificielle, c'est-à-dire imposée sans raison ou sans nécessité.

FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE 2e cycle

J'UTILISE MON DICTIONNAIRE de

Jocelyne Dulude-Deneault
Thérèse Pommainville-Guérin

Ce cahier présente une approche pédagogique nouvelle fondée sur la recherche dans le dictionnaire.

On y trouve plusieurs exercices donnant l'occasion d'apprendre de nouveaux mots ou de nouveaux usages de mêmes mots.

Élève $4.50
Maître $3.00

J'AI DU PLAISIR À LIRE
de Yvette Robert-Cournoyer

Le but de ces cahiers répond aux grandes difficultés de plusieurs élèves dans l'apprentissage de la lecture et surtout à l'orthographe «piteux» d'un très grand nombre d'entre eux.

La composition de ces cahiers est simple et laisse à l'éducateur et aux parents la chance d'aider les enfants plus positivement dans ces apprentissages de la langue.

Cahier I (64 pages) $1.50
cahier II (64 pages) 1.50
cahier III (80 pages) 1.75
cahier IV (80 pages) 1.75
cahier V (80 pages 1.75
cahier VI (80 pages) 1.75
cahier VII (80 pages) 1.75
cahier VIII (128 pages) 2.75
Guide pédagogique $5.00
Tablette de tests $1.25

CONCEVOIR ET PRÉSENTER UN TRAVAIL INTELLECTUEL
de Claude-Gérard Sarrasin

Manières de trouver des idées, de les développer, de chercher des renseignements, d'élaborer des plans, d'habiller ces plans, de rédiger des travaux.

Secondaire et collégial $1.85

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE/1
Gérard Bessette $3.00

LE QUÉBEC LITTÉRAIRE/2
Hubert Aquin $5.00

J'EXPLORE LE FRANÇAIS

Savoir écrire 9 ans : $3.95
Savoir écrire 10 ans : $3.95
Savoir écrire 11 ans : $3.95
Maître à paraître.

ÉDITIONS GUÉRIN
4574, rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: 849-2303/9201

Je me rappellerai toujours cette recherche de la Régie de la langue française qui prétendait avoir démontré que la publicité faite en français populaire ou régional au Québec était moins comprise que la publicité faite en français standard (de France). Au premier examen sérieux, cette recherche s'est effondrée comme château de cartes, car elle reposait sur une méthodologie aberrante, pour ne pas dire frauduleuse. Non seulement les publicistes n'ont pas changé leur pratique à ce sujet, mais ils ont augmenté la part du populaire et du régional dans leurs annonces et semblent s'en porter très bien. Il s'agissait là d'une tentative de normalisation artificielle.

Quel professeur de français aura oublié la magistrale opération destinée à nous faire remplacer «La Baie James» par «La Baie de James», en 1972? Les puristes, qui ont lancé le débat, essayaient de justifier ce changement par toutes sortes d'arguments linguistiques (comme ils le font toujours); *le Devoir* n'écrivait plus que «Baie de James» durant des mois, alors que les autres quotidiens conservaient la vieille habitude ou hésitaient entre les deux. Je me souviens d'avoir fait une gageure avec mes étudiants à ce sujet. Et j'ai gagné, car quelques années plus tard, la tentative avait échoué. Elle ne reposait sur aucun besoin, elle était socialement artificielle.

Beaucoup d'autres cas pourraient illustrer l'échec de la normalisation lorsqu'elle est artificielle.

1.4 La normalisation rationnelle ou systématique

La seule normalisation d'apparence «artificielle» qui puisse réussir, à mon avis, est celle qui est issue d'un souci de rationalisation comme celui de l'administration (gouvernement, industrie, ou service) pour des fins de dénomination de ses services ou de ses opérations, ou pour des fins de nomenclature. Il y a plusieurs exemples de cette normalisation en administration scolaire, sociale et industrielle. Pensons à l'exemple de la «Commission des liqueurs» qui est devenue la «Régie des alcools» puis la «Société des alcools», dans l'espace de quelques années. Aujourd'hui la plupart des Québécois connaissent et utilisent de plus en plus l'expression «Société des alcools», ce qui n'empêche personne de continuer à employer le mot «liqueurs» pour «boissons gazeuses», dans la vie courante.

L'école, avec tout ce qu'elle renferme et transmet, est un autre endroit où se produit une normalisation systématique à travers l'enseignement des matières scolaires.

C'est à cette normalisation d'origine scolaire que je m'arrêterai dans le prochain numéro de *Québec français*.

Gilles BIBEAU

Exposé de Jean-Claude Corbeil

La société québécoise, le plus naturellement du monde, sécrète ses propres modèles de comportement, y compris les modèles linguistiques qui caractérisent les divers groupes dont elle est formée.

Remarque préliminaire. Je me sens très embarrassé au moment de transcrire les notes qui ont guidé mes propos lors de l'atelier sur la norme, au programme du dernier congrès de l'A.Q.P.F. Elles n'avaient d'autre intention que d'amorcer les travaux de l'atelier, donc un caractère schématique, superficiel, qui se tolère dans ce type de situation mais qui révèle inadmissible lorsqu'on passe à l'écriture et au texte de revue. Je resterai donc le plus près possible des circonstances où nous étions ce samedi et du style qui lui convenait.

Mes réflexions sur la norme du français ont toujours été très influencées par l'anthropologie, tout particulièrement par la théorie des modèles de comportement, qui s'applique parfaitement bien au comportement linguistique. Norme devient, dans cette perspective, synonyme de modèle culturel.

Les modèles sont générés par la société: plus précisément par les nombreux groupes qui la constituent. Ce qui veut dire que la société québécoise, le plus naturellement du monde, sécrète ses propres modèles de comportement, y compris les modèles linguistiques qui caractérisent les divers groupes dont elle est formée.

On peut distinguer trois types de modèles. Les modèles réels, c'est-à-dire ceux qui guident l'agir quotidien des individus et qui sont enfouis dans l'inconscient du conditionnement social. Les modèles construits, c'est-à-dire les tentatives des chercheurs d'appréhender et de décrire les modèles réels. Ainsi, les linguistes cherchent à décrire la manière de parler d'un groupe, plus ou moins étendu. Enfin, les modèles idéals, c'est-à-dire la manière dont les individus pensent qu'une chose devrait être faite, par exemple la manière dont les Québécois pensent qu'il devraient parler et écrire. À propos d'un même comportement, par exemple parler, les trois modèles peuvent diverger dans des proportions plus ou moins importantes.

De tous les modèles réels qui existent, il y en a toujours un qui est dominant, valorisé dit Alvarez. Ce fait ne tient pas aux qualités intrinsèques de ce modèle, mais à la dynamique sociale elle-même. On peut changer de modèle dominant, par une transformation sociale, mais on n'évitera jamais le fait qu'il y aura un modèle dominant, une norme.

En ce qui concerne le comportement linguistique, il faut être très attentif, lors de la discussion, aux usages de la langue,